



DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'EPINAL

COMMUNE DE MONTMOTIER

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune Montmotier

se réunira, en séance ordinaire le 12 avril 2024, à 15 heures 00.

Objet de la réunion

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023
- APPROBATION DU COMPTE DE ADMINISTRATIF 2023
- AFFECTATION DES RESULTATS
- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024
- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 (y compris attribution de subventions 2024
- FONGIBILITE DES CREDITS M 57
- PROPOSITION DEVIS POUR LE DEMOUSSAGE DES TOITS DE LA MAIRIE ET LE REMPLACEMENT DE LA SOUCHE DE LA CHEMINEE
- RENOUELEMENT CONVENTION SPL-XDEMAT
- PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL: PROPOSITION DE CONVENTIONNEMENT POUR SA CONFECTION

Questions diverses:

- tours de garde pour les élections européennes du dimanche 09 juin 2024 (08h00-18h00)

Fait à Montmotier, le 05 avril 2024

Jean-Pierre POIROT, Maire

